

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type 4 5 A S é r i e II		Modèle année 1965	Bordereau-type N° 4' 7 5 1
Caractéristiques "Model 45-A" sur plaquette du constructeur, à l'avant sur coffre du siège.-							
"Specification M 312-1"				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis MICHIGAN (Great Britain) Yorktown (GB)* - Imp. Ch. Keller, Wallisellen							
N° du châssis frappé à l'arrière, à droite sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, à l'avant sur le bloc-cylindres							
Type du moteur 4:236 - en ligne							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée 3'862 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission automatique **)Treuil/Cabest.				Longueur 5'350	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 2'070	
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re}		Vole avant 1'650		Hauteur 2'900	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20***)		Vole arrière 1'700		Empattement 2'121	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 12,4		Porte à faux arr. 1'300 +)	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	2'040	3'210	5'250	Dimension	13.00-24	13.00-24	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'415	2'415	Largeur
Total			5'250		8 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		action sur roues AR - assisté		Marque du moteur PERKINS		C.V. frein 74	
Alésage		98,423		Course 127		C.V. impôts 19,67	
Forme de la carrosserie pelle chargeuse							
Nombre de places: total		1	(avant	milieu	arr.)	Places debout

Phares: marque		Indic. de direction 4/	clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/	Bilux RBT IGM 0193 PM		latéralement sur toit cabine (orange)
Feux de position 2/	sur pelle		AR= au-dessus feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace 1/	électrique
Feux arrières 2/	sur supports comb.av.feux stop	Avertisseur 1/	électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/	séparés, oscillants ϕ 70	Rétroviseur 1/	dans cabine, à droite en haut
Feu stop 2/	combinés avec feux AR	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle 1/	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12	Volts	
Mesure du bruit	88	bB à 2'200 t/min	- Avertisseur = 80 dB

Observations et exceptions

- *) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St. Michel-lez-Bruges
- ***) Transmission: Convertisseur de couple avec boîte d'inversion de marche à 4 vitesses CLARK.
- ****) Vitesse maximum: Réduite à 20 km/h par blocage de la 4ème vitesse par verrouillage hydraulique plombé par l'importateur.

+)

Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3,25 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4).

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté
- Dispositif de protection sur pelle de chargement
- Marquage jaune-noir sur dispositif de protection, sur partie frontale.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 23.9.64.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type 4 5 A S é r i e II		Modèle année 1965		Bordereau-type N° 4' 7 5 1	
Caractéristiques "Model 45-A" sur plaquette du constructeur, à l'avant sur coffre du siège.-									
"Specification M 312-1"				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis MICHIGAN (Great Britain) Yorktown (GB)* - Imp. Ch. Keller, Wallisellen									
N° du châssis frappé à l'arrière, à droite sur longeron + sur plaquette									
N° du moteur frappé à gauche, à l'avant sur le bloc-cylindres									
Type du moteur 4.236 - en ligne									
Position du mot. arrière		Frein-moteur							
Cylindrée 3'862 cm³		Frein de remorque						Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission automatique **)Treuil/Cabest.							
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.					
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1"		Voie avant 1'650		Longueur 5'350			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20***)		Voie arrière 1'700		Largeur 2'070			
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 12,4		Hauteur 2'900			
						Empattement 2'121			
						Porte à faux arr. 1'300 +)			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues									
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de cardan									
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.	
A vide		2'040		3'210		5'250		Dimension 13.00-24 13.00-24	
Charge utile						-		Charge pneu 2'415 2'415	
Total						5'250		8 Ply	
Gar. de fabr.									
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes 1 (cabine)		Dimensions int. en mm	
Direction: position		action sur roues AR - assisté		Marque du moteur PERKINS		C.V. frein 74			
Alésage		98,423		Course 127		C.V. Impôts 19,67			
Forme de la carrosserie pelle chargeuse									
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout			

Phares: marque		Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux RBT IGM 0193 PM		latéralement sur toit cabine (orange)
Feux de position 2/ sur pelle		AR= au-dessus feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ sur supports comb.av.feux stop		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés, oscillants ϕ 70		Rétroviseur 1/ dans cabine, à droite en haut
Feu stop 2/ combinés avec feux AR		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr. 12 Volts		
Mesure du bruit 88 bB à 2'200 t/min		- Avertisseur = 80 dB

Observations et exceptions

- *) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St. Michel-lez-Bruges
- **) Transmission: Convertisseur de couple avec boîte d'inversion de marche à 4 vitesses CLARK.
- ***) Vitesse maximum: Réduite à 20 km/h par blocage de la 4ème vitesse par verrouillage hydraulique plombé par l'importateur.

+)

Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3,25 m.

Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4).

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté
- Dispositif de protection sur pelle de chargement
- Marquage jaune-noir sur dispositif de protection, sur partie frontale.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 23.9.64.

La Commission d'expertise-type